



Association des Vérificateurs des Juridictions Financières

RAPPORT FINANCIER 2018

Au 31 décembre 2018, l'association comptait 68 adhérents contre 55 adhérents en 2017 malgré le départ durant l'année 2018 de 9 collègues vérificateurs qui sont, soit repartis vers leur administration d'origine, soit ont été nommés sur d'autres fonctions.

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2018 reflètent une particularité au niveau de ses recettes puisqu'il n'y a pas eu d'appel à cotisation annuelle. Nous avons seulement bénéficié de la générosité de nos adhérents donateurs.

Par contre concernant nos dépenses, nous avons des frais incompressibles correspondant d'une part aux frais de tenue du compte courant et d'autre part aux frais d'assurance GMF. Par ailleurs, nous avons eu quelques frais de menues dépenses et le remboursement de frais de train pour l'un de nos membres du conseil d'administration pour la tenue d'une réunion.

En tenant compte du report de crédits 2017, le solde de l'association est arrêté à la somme de **863,80 euros au 31 décembre 2018.**

CAISSE au 31/12/2018	DEBIT	CREDIT	SOLDE
Report 2017	10,50 €	93,00 €	82,50 €
Frais divers	1,90 €		-1,90 €
Cotisations 2018		0,00 €	0,00 €
Dons 2018		0,00 €	0,00 €
SOLDE CAISSE	12,40 €	93,00 €	80,60 €
CCP au 31/12/2018	DEBIT	CREDIT	SOLDE
Report 2017	343,90 €	1 234,00 €	890,10 €
Frais de comptes	54,00 €		-54,00 €
Frais d'assurance	42,90 €		-42,90 €
Frais divers	50,00 €		-50,00 €
Cotisations 2018		0,00 €	0,00 €
Dons 2018		40,00 €	40,00 €
SOLDE CCP	490,80 €	1 274,00 €	783,20 €
SOLDE GENERAL	503.20 €	1 367,00 €	863,80 €

À Noisiel le 31/12/2018

La trésorière, Catherine POSTY